

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 10 avril 2018

Etaient présents : M. JOUVENEL Edmond, M. FOURNIER Daniel, M. JEAN Raymond, M. OUALID Jean-Marc, M. SAMUYLLO Denis, M. MIGNARD Gérard, Mme GARNIER Marilyne.

Excusé : Christian Mazier donne procuration à Denis Samuylo
Stéphane Le Mao donne procuration à Raymond Jean
Manuel Garcia donne procuration à Jean-Marc Oualid

Absente : Mme GUAQUIERE Florence.

A été nommé secrétaire : M. Jean-Marc OUALID.

Subvention A P E St Michel d'Euzet.

6 Élèves de L R S C à l'école primaire.

Maintien du montant de la subvention allouée en 2017 : 1100 €

Votée à l'unanimité

Vote des trois taxes

Taxe d'habitation 11,6 % - Foncier non bâti 13,2 % - Foncier bâti 31,34 %

Maintien des taux de 2017 appliqués en 2018.

Voté à l'unanimité

Création d'un budget annexe pour le « Mas Pascal » baptisé « Maison de Site »

Il est précisé que la date prévue pour la réunion publique est supprimée. Les attendus de l'administration préfectorale ne sont pas parvenus, ils ne permettent pas une information complète aux administrés de la Commune.

Mr le Maire remercie la présidente de l'association « La Roca » et la tiendra informée d'un prochain calendrier.

Votée à l'unanimité

Compte administratif 2017

Budgets :

Commune : Résultat de clôture : Investissement : 122059.60€ - Fonctionnement : 163311.39€

Parking : Résultat de clôture : Investissement : -29958.22€ - Fonctionnement : 17675.73 €

Assainissement : Résultat de clôture : Investissement : - 34757.14 € - Fonctionnement : --
26003.55€

AEP : Résultat de clôture : Investissement : 2898.47 € - Fonctionnement : 37523.19 €

CCAS : Résultat de clôture : Fonctionnement : -1287.99 €

Votés à l'unanimité.

Affectation du résultat

Le budget du parking a un besoin net en investissement de 29958.22 €.

Voté à l'unanimité.

Compte de gestion 2017

Monsieur le Maire présente à l'assemblée les comptes de gestion pour la Commune, Le parking, l'Assainissement, l'Adduction d'eau potable et le CCAS de l'année 2017.

Voté à l'unanimité.

Budget prévisionnel 2018

Le budget primitif de l'année 2018 est équilibré comme suit :

Commune

Investissement : dépenses/recettes : **418 752.74 €**

Fonctionnement : dépenses/recettes : **466 950.53 €**

Parking

Investissement : dépenses/recettes : **104 400.15 €**

Fonctionnement : dépenses/recettes : **207 675.73 €**

AEP

Investissement : dépenses/recettes : **21 407.66 €**

Fonctionnement : dépenses/recettes : **53 509.19 €**

Assainissement

Investissement : dépenses/recettes : **21 407.66 €**

Fonctionnement : dépenses/recettes : **53 509.19 €**

Maison de site

Investissement : dépenses/recettes : **604 958.88 €**

Fonctionnement : dépenses/recettes : **0 €**

Voté à l'unanimité.

- 15 h 05 : Mr Daniel FOURNIER quitte la séance du conseil municipal.

A M O (Assistance à Maîtrise d' Ouvrage) pour le projet d'une « Étude Globale » :

Voté à l'unanimité

Achat de la parcelle A 533,

Cette parcelle se situe en prolongement de la partie haute du parking de délestage de la rive droite :

Mr le Maire précise que le montant de l'achat de cette parcelle sera réglé sur deux années .soit 11000€ en 2018 et 24000€ en 2019.

Voté à l'unanimité

SIIG

Adhésion de MONFAUCON au SIIG

Voté à l'unanimité

Vote IHTS au profit des adjoints techniques de 2ème classe emplois saisonnier et occasionnels

Voté à l'unanimité

Indemnités, Dimanches et jours fériés :

Voté à l'unanimité

Demande de l'association « ASP GARD » : Soutien pour leurs actions en matière de soins palliatifs :

Accord pour une attribution de 100 € par le conseil

-Questions Diverses

-Nouvelle demande d'adhésion au P N R (Parc Naturel des Garrigues).

Non unanimité

-Demande de l'AGGLO : Accord pour une boucle cyclo « Découverte Vallée de la Cèze » :Signature et autorisation dans la mesure où la problématique du pont est considérée : Vote. 5 pour - 1 contre.

- Finaliser le montant des locations de l'Espace Public.

- Étude à mener par le Conseil.

Demande de l'unité Militaire de LAUDUN : Un don de chaque commune de la communauté d'Agglomération en signe de reconnaissance et de soutien aux Légionnaires.

Accord pour 4 Cartons de vin de St Laurent de Carnols.

Madame LENGLET interroge le conseil afin de mieux appréhender la cohérence entre les projets de « La maison de Site» et l'À M O (Assistance à Maitrise d' Ouvrage).

Réponse lui a été apportée :

L'Assistance à Maitrise d'ouvrage concerne l'étude et l'aménagement paysager et urbain du site de La Roque sur Ceze. Cette étude a, pour base, la recommandation de la DREAL et la DDTM, destinée à confirmer « L'état de Parking » des zones de délestage automobile en Rive Droite et Rive Gauche. Par suite, les Paysagistes délégués par la DREAL ont établi la nécessité de conduire une étude plus large et complète afin de gérer et endiguer les inconvénients liés aux gestions des flux touristiques de notre village.

Une étude GLOBALE et STRUCTURANTE du site a donc été mise en perspective. Elle s'inscrit dans les « Grands sites d'Occitanie » dont La Roque sur Cèze pourrait faire partie. Ainsi, le projet de la « Maison de Site »(Le Mas Pascal) s'inscrit également dans cette perspective d'étude GLOBALE bien qu'il constitue un projet à part entière, déjà structuré et en cours d'autorisation préfectorale. Mr Le Maire rappelle que ces projets font, dès à présent, l'attention toute Particulière de réelles possibilités financières de la Commune. Aucun engagement ferme ne sera engagé sans la certitude d'obtenir des subventions des autorités préfectorales, régionales et autres.

Les sujets à l'ordre du jour étant épuisés, Monsieur le Maire lève la séance à 17h45.